

SUJET PROPOSÉ A UN CONTRAT DOCTORAL CAPS 2021
CREATIVE APPROACHES TO PUBLIC SPACE • APPROCHES CREATIVES DE L'ESPACE PUBLIC

L'EUR CAPS lance sa première campagne de contrats doctoraux pour 2021-22.

Financé pendant huit ans par le programme Ecoles Universitaires de Recherche, le projet EUR CAPS vise à faire de Rennes un site incontournable dans le domaine des approches créatives de l'espace public (*Creative Approaches to Public Space*). Cette EUR a pour ambition de lier fortement et au meilleur niveau la formation et la recherche en Master et Doctorat pour créer un pôle de formation innovant et interdisciplinaire. CAPS sera aussi un incubateur de création en arts et sciences humaines qui s'appuiera sur des synergies entre l'université, les partenaires de l'EUR et ses publics.

Les projets sélectionnés en vue d'un financement feront l'objet d'une contractualisation de 3 ans (2021-24) et seront cofinancés à 50 % par la Région Bretagne et à 50 % par l'EUR CAPS.

Les porteurs de projets doctoraux labellisés CAPS, y compris ceux qui ne sont pas retenus dans le cadre de cet appel à projets doctoraux, seront accueillis dans leur unité de recherche. Ils auront accès à des bourses de mobilité internationale et à des aides au montage de projet, à des modules de formation CAPS et pourront participer aux événements annuels organisés par l'EUR CAPS.

Les candidatures seront à adresser pour **30 novembre 2020**, délai de rigueur, à l'adresse suivante : laura.murphy@univ-rennes2.fr

Pour toute demande d'information complémentaire, vous pouvez vous adresser à Laura MURPHY : laura.murphy@univ-rennes2.fr

Bien cordialement,
L'équipe EUR-CAPS



1. PROCESSUS DE SÉLECTION

1.1. Éligibilité

Important

- 1) Les candidats doivent être titulaires d'un Master de l'université ou équivalent, ou diplômé·e·s (ou futur diplômé·e·s) de l'une des écoles associées au projet (ENSAB – École Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne, ou EESAB – École Européenne Supérieure d'Art de Bretagne).
- 2) L'inscription dans une école doctorale étant obligatoire, un DOSSIER D'ADMISSION EN DOCTORAT est à retirer et à déposer parallèlement auprès de l'une des écoles doctorales de l'EUR CAPS.

Il est disponible auprès de Laura Murphy : laura.murphy@univ-rennes2.fr

Pour pouvoir obtenir un contrat doctoral CAPS, il est obligatoire que le doctorant soit inscrit dans l'une des écoles doctorales suivantes :

- Arts, Lettres, Langues (ALL)
- Éducation, Langages, Interactions, Cognition, Clinique (ELICC)
- Sociétés, Temps, Territoires (STT)

Ils pourront investir les champs de recherche et d'expérimentation suivants :

- Art, mobilisations et citoyennetés (*Arts, activism, the political*)
- Formes et langages de la création dans l'espace public (*Forms and languages of art in public space*)
- Publics et création (*The publics of public spaces*)
- Fabrique et transformation de l'espace public (*Making / changing places in creative arts*)

Conditions de candidature

- Il n'y a pas de conditions d'âge ou d'année d'obtention du Master.
- La candidature au contrat doctoral financé par l'EUR CAPS n'est recevable que pour les étudiant.es qui s'inscriront en 1^e année de thèse en 2021-22.
- Le ou la directeur ou directrice de recherche pressenti(e) doit être membre titulaire d'une équipe de recherche partenaire de l'EUR CAPS, ci-après. *Le rattachement à une autre unité de recherche de l'université Rennes 2 n'est pas exclu mais devra être justifié par la nature et le contenu du projet.*
 - UMR 6590 ESO Espaces et Sociétés, Rennes
 - UMR 6051 ARENES
 - EA 1279 HCA : Histoire et Critique des Arts
 - EA 1796 ACE : Anglophonie : Communautés et Écritures
 - EA 3206 CELLAM : Centre d'études des langues et littératures anciennes et modernes
 - EA 3208 APP : Arts : Pratiques et Poétiques
 - EA 3874 LIDILE : Linguistique, Didactique, Ingénierie des Langues
 - EA 4327 ERIMIT : Équipe de Recherche Interlangues : Mémoires, Identités, Territoires
 - EA 4451 CRBC : Centre de Recherche Bretonne et Celtique



- EA 7465 GRIEF : Groupe de Recherche sur l'Invention et l'Évolution des Formes (ENSAB)
 - EA 7469 PREFics : Plurilinguismes, Représentations, Expressions Francophones, information, communication, sociolinguistique
 - EA 7472 PTAC : Pratiques et Théories de l'Art Contemporain
 - EA 7481 LiRIS : Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche en innovations sociétales
 - Un encadrement par les enseignant.es de l'EESAB et de l'ENSAB est possible en co-direction
- Les diplômé·es issu·es de l'EESAB et de l'ENSAB sont invité·es à candidater.
 - Le ou la directeur ou directrice ou co-directeur ou co-directrice de recherche pressenti(e) ne peut porter qu'un seul projet de thèse co-financé dans le cadre du dispositif thèse EUR CAPS. Les projets devront débuter à compter du 1er septembre 2021 et au plus tard au 1er janvier 2022.
 - Les projets devront avoir une durée maximale de trois ans, correspondant à trois années universitaires.

Si le projet comporte une dimension internationale, les cotutelles de thèse pourront être élaborées avec les établissements partenaires de CAPS :

- Bauhaus University, Weimar (DE) - <https://www.uni-weimar.de/en/university/start/>
- Concordia University, Montreal (CA) - <https://www.concordia.ca/fr.html>
- Goldsmiths University of London (GB) - <https://www.gold.ac.uk/>
- Institute of Art, Design and Technology, Dun Laoghaire (IE) - <https://iadt.ie/>
- KHiO Oslo National Academy of the Arts, Oslo (NO) - <https://khio.no/en>
- Leuphana University Lüneburg (DE) - <https://www.leuphana.de/en/home.html>
- Queens University Belfast (GB) - <https://www.qub.ac.uk/>
- Swinburne University of Technology, Hawthorn / Melbourne (AUS) - <https://www.swinburne.edu.au/>
- Texas State University, San Marcos, TX (USA) - <https://www.txstate.edu/>
- University of Arts, Poznan (PL) - <https://uap.edu.pl/about-the-uap/>
- University of Barcelona (ES) - <https://www.ub.edu/web/portal/en/>
- University College Cork UCC (IE) - <https://www.ucc.ie/en/>

L'équipe CAPS peut apporter un appui aux candidat·es pour identifier les personnes ressources au sein de ces différentes institutions internationales.



Rémunération :

Le salaire du ou de la doctorant·e concerné·e sera calculé sur une base de 1 727 € brut par mois. En complément, le ou la doctorant·e pourra bénéficier des bourses de mobilité internationale, d'aides au montage de projet, de modules de formation CAPS et pourra participer aux événements annuels organisés par l'EUR CAPS.

L'aide est destinée à couvrir **uniquement les coûts salariaux** des étudiant·e·s en thèse de doctorat, ce qui comprend :

- les salaires nets versés à compter de la date du recrutement des étudiant·e·s en thèse de doctorat, pour une durée de 36 mois
- les cotisations sociales salariales et patronales
- si tel est le cas, les provisions correspondant aux allocations pour perte d'emploi (*avec un taux plafond de 10%*)

Les coûts d'environnement (consommables, équipements divers, frais de déplacement, frais d'études et d'analyses, prestations extérieures, etc.) ne sont pas couverts par l'aide.

1.2. Calendrier provisoire du concours

Etape 1	Date de lancement	14 septembre 2020
Etape 2	Déclaration d'intention auprès de l'EUR CAPS (avec ou sans candidat·e ou avec ou sans directeur·trice*)	Du 14 septembre 2020 au 30 novembre 2020
Etape 3	Dépôt du dossier de candidature par le porteur (EC) auprès de la Région Bretagne	Selon date de dépôt à la Région
Etape 4	Instruction des projets par l'EUR CAPS (comité des thèses CAPS)	Février / mars 2021
	Démarrage des contrats doctoraux	1 ^{er} septembre 2021

1.3. Modalités de soumission

Les envois se font par voie électronique à l'adresse suivante : creativepublicspace@univ-rennes.fr

La candidature sera constituée des pièces suivantes :

- Si l'étudiant·e n'est pas encore connu : projet de thèse déposé par le la porteur·e de projet
- Si l'étudiant·e est déjà connu : projet de thèse, CV de l'étudiant·e, lettre de motivation de l'étudiant·e, résultats de l'étudiant·e

Les éléments constitutifs du dossier de candidature devront impérativement respecter la charte de nomination suivante :

CAPS_2020_nom du directeur·trice_ProjetThese.pdf
 CAPS_2020_nom du directeur·trice_CV.pdf
 CAPS_2020_nom du directeur·trice_LettreMotivation.pdf
 CAPS_2020_nom du directeur·trice_Resultats.pdf

Le dépôt des dossiers complets doit intervenir avant le 30 novembre 2020 à 9h (heure de Paris). Passé ce délai, les pièces envoyées seront déclarées non recevables.



Les étudiant·es en Master 2 devront avoir soutenu leur mémoire à la première session.

* Un étudiant·e pourra, dans un premier temps, déposer une intention de thèse sans avoir identifié un directeur ou une directrice de thèse. Dans ce cas, il est conseillé de le faire au plus tôt, afin que l'équipe CAPS apporte un appui dans la mise en relation.



2. IDENTIFICATION DU PROJET

2.1. Domaines(s) scientifique(s) concerné(s)

- Arts, Lettres, Langues
 Sciences Humaines et Sociales

2.2. Sujet proposé

Titre en français :

Acronyme (8 lettres maximum) :

Title in English :

Acronym (8 letters max.)

5 mots clés :

5 key words :

Type de recherche (cocher 1 ou 2 cases maximum)

- Recherche-création
 Recherche-action
 Recherche théorique

2.3. Direction du doctorat

Directeur ou directrice de thèse

NOM et Prénom	
Statut (PR, MCF...)	
Courriel	
Unité de recherche	
Discipline	
Thématique de recherche	
Nombre d'encadrement de doctorants en cours	

Attention : les directeur-trices ne peuvent encadrer qu'une seule thèse par campagne ARED (voir rubrique 5 du règlement ARED).

Co-directeur ou directrice de thèse (à dupliquer si besoin) (2 max.)

NOM et Prénom	
Statut (PR, MCF)	
Courriel	
Unité de recherche	
Discipline	
Thématique de recherche	
Nombre d'encadrement de doctorants en cours	



Attention : les co-directeur-trices de thèse ne peuvent encadrer qu'une seule thèse par campagne ARED (voir rubrique 5 du règlement ARED).

Directeur ou directrice de thèse en cotutelle internationale

NOM et Prénom	
Statut	
Courriel	
Discipline	
Université et département	

2.4. Rattachement du doctorant

Université : Rennes 2

Ecole Doctorale :

Unité de recherche :

2.5. Financement du doctorat

Pourcentage de financement demandé à CAPS (La Région Bretagne financera 50% du projet)

..... % CAPS

..... % autre financement (préciser)

Le cofinancement est

Acquis

En cours. Date prévisionnelle de réponse :

Nom du co-financeur :



3. DESCRIPTION ET ENCADREMENT DU PROJET

Description du projet (4000 caractères maximum) : présentation du sujet (par souci d'équité, les pages supplémentaires seront retirées du dossier)

- L'intitulé du projet
- L'exposé de l'intérêt du sujet et de sa problématique dans son contexte scientifique, la méthodologie envisagée, une bibliographie sommaire incluse.
- Positionnement du projet de thèse par rapport aux axes thématiques de l'EUR CAPS
- Positionnement et environnement scientifique dans le contexte régional, voire national/international, liens avec les partenaires socioculturels de CAPS
- Un résumé de 1000 caractères maximum, en français et en anglais. Si le sujet est retenu, le résumé du projet de thèse sera affiché sur le site internet de l'EUR CAPS.

Encadrement envisagé

- Si le projet doit faire l'objet d'un accord de cotutelle internationale, préciser le pays et l'université concernés.
- Dans le cas d'une codirection, le projet sera visé par le co-directeur ou co-directrice. Dans le cas d'une cotutelle internationale, préciser la langue de rédaction.
- Références des 5 dernières publications scientifiques pertinentes du (co)directeur ou directrice de projet
- Présentation argumentée (10 lignes) du ou des co-directeurs.rices indiquant leur expertise dans le domaine visé par la thèse.
- Financements acquis par le (co)directeur ou directrice de projet au cours des 3 dernières années (titre, montant)

IMPORTANT : Le ou la candidat.e ne peut déposer sa candidature si sa soutenance de Master n'a pas encore eu lieu. Néanmoins, il ou elle devra avoir soutenu durant au plus tard le 16 juillet 2021.



4. IDENTIFICATION DU CANDIDAT

NOM et Prénom	
Courriel	

La ou la candidat·e, s'il est identifié·e, devra joindre au dossier les documents suivants :

- Son CV détaillé
- Une lettre de motivation
- Ses résultats académiques (Licence et Master).

Dans le cas de l'obtention d'un contrat doctoral, le doctorant s'engagera à participer aux activités de CAPS et à participer à l'organisation des événements de l'EUR ainsi qu'aux travaux de son unité de recherche de rattachement. Il devra présenter au moins une fois les travaux de son doctorat à l'occasion de l'un de ces événements.

Signature

Date et signature du/de la directeur·trice de thèse :

Le cas échéant, date et signature du/de la candidat·e :

